

TRIMESTRIEL N°62 / 3^{ème} trimestre 2022

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surllet, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO

Magazine

Du bilinguisme wallon

Rassemblons-nous : c'est notre force



Cocorico Magazine

Le journal du
bilinguisme wallon

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎ 04/3426997

Rue Surllet, 20
4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.
Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20
4020 LIEGE

☎ 04/342.69.97

E-mail :

secretariat.ucw@gmail.com

URL: **www.ucwallon.be**

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Sabine STASSE

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €
BE90- 0012-7404-0032

de

Walot

UCW éditions

**Rassemblons-nous : c'est
notre force**

Après cette période de COVID, Il est grand temps de rassembler ses efforts, de redémarrer et de faire revivre nos agendas. N'oubliez pas de nous informer de toutes vos activités. Attention l'adresse mail de l'Union Culturelle Wallonne a changée, il faut dorénavant utiliser l'adresse suivante : **secretariat.ucw@gmail.com** .



L'Union Culturelle Wallonne est également sur les réseaux sociaux. Nous avons déjà notre site **www.ucwallon.be** où vous pourrez trouver un grand nombre d'informations, des documents à télécharger pour vos activités, vous pourrez y consulter nos archives et y découvrir nos projets (GPRA, Formations-Stages) et depuis peu l'UCW a sa propre page **Facebook** . Venez nous y retrouver, invitez

vos amis et surtout partagez. Facebook est un moyen de communication important et il est primordial de s'y regrouper et d'y faire partager toutes nos informations.

Il est grand temps de rassembler nos efforts pour promouvoir toutes nos activités en langue wallonne. Nous comptons sur vous tous.



Soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la Direction générale de la Culture – Service général des Arts de la Scène – Service Théâtre



Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Théâtre Formation pour ados



Très chers tous et toutes, chers parents, chers stagiaires...

Nous voici de nouveau sur la ligne de départ pour revenir vers vous, à petits pas, mais avec confiance, pour préparer notre futur

STAGE THEATRE ADOS A VIERVES-SUR-VIROIN !!!!!

2021 fut une cuvée toute spéciale, exceptionnelle et inoubliable....

Il ne tient qu'à vous que 2022 soit une réussite. Nous mettrons tout en œuvre, avec vous, pour que ces trois jours magiques restent des instants exceptionnels.

Déjà, vous pouvez bloquer les dates suivantes :

Dimanche 30, lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre 2022

Notre super équipe se tient prête pour vous accueillir comme d'habitude dans les meilleures conditions et avec des surprises....

Voyez déjà sur notre site les modalités d'inscription qui restent les mêmes que l'an passé et vous pouvez déjà me poser toutes les questions souhaitées.

N'oubliez pas....

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462
Bulletin d'inscription disponible sur le site www.ucwallon.be

Nos animateurs, qui sont-ils ?

Luc Jaminet est comédien, metteur en scène et animateur théâtre.

Il est chargé de cours aux ateliers d'art dramatique de la Province de Liège.

Il anime des ateliers théâtre (ados, adultes, seniors) à la Courte Echelle à Liège.

Il est actif dans différents projets socioculturels où le théâtre est utilisé comme moyen.

Reconnu dans son travail de pédagogue, son approche de la « création du personnage » et sa méthodologie de « création collective » sont appréciées.

Il prône une pédagogie proche de celle de Jacques Lecoq grâce à laquelle le comédien approche l'acte théâtral en partant d'une maîtrise corporelle.



Depuis 2003, **Alain Masquelier** participe en tant que co-

médien et metteur en scène à de nombreux projets théâtraux: La Chimère d'Eghezée, Javelle Compagnie, troupe d'Ernage à Gembloux..., concours "Scènes à deux" de Promotion théâtre..., stage d'écriture (Tap's Namur), stage "Animation d'ateliers théâtre A suivi de nombreux ateliers et plus particulièrement, depuis 2004, sans discontinuer, les formations comédie-mise en scène organisées par l'UCW.

A animé pendant une dizaine d'années un atelier théâtre pour ados à Gembloux.

Depuis 2014, formateur pour l'Union Culturelle Wallonne, il assure avec succès l'encadrement d'un atelier dans le cadre du stage théâtre réservé aux ados.



C'est à 6 ans, à l'académie de Gosselies, que **Pascal Héringier** commence l'étude du saxophone et du solfège puis vers l'âge de 12 ans, il reçoit sa première guitare.

Au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, Il débute comme accessoiriste, régisseur, choriste, puis soliste et metteur en scène. Pendant 25 ans, il vit intensément ce genre qui lui est cher sans délaisser ses autres passions : la chanson et la guitare.

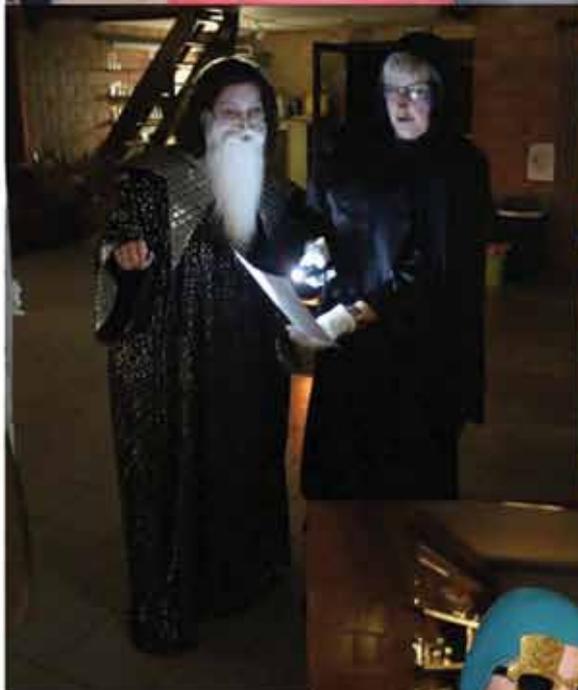
Au Conservatoire de Charleroi, il est chargé de cours pour initier un cours de « techniques du spectacle », éclairage, décors et sonorisation pour des élèves d'humanités artistiques.

Il accompagne aussi pendant quelques années les « Jeunesses Musicales » de Charleroi, faisant découvrir aux plus jeunes les joies de la musique.

C'est ce créneau qu'il se propose d'exploiter lors du stage de l'UCW, donnant aux jeunes l'opportunité de voir, tester, apprécier divers instruments sans oublier ... leur voix.

Si on disait que...

Pour l'ado, à la frontière entre enfant et adulte, le stage théâtre à Verves est une aventure humaine, collective, festive, ludique, riche en émotions.... Et surtout une formidable opportunité pour jouer à "On disait que".... En toute impunité pendant tout un long week-end. S'améliorer, s'amuser, s'émerveiller, imaginer, jouer...



STAGE RESIDENTIEL POUR ADOLESCENTS 2022
Le Relais Verlaine - rue de la Gendarmerie, 25 - 5670 Vierves-sur-Viroin
du 30 octobre au 1er novembre
En majuscule SVP

PRENON

NOM.....

RUE N°

CODE POSTAL..... COMMUNE

AGE DATE DE NAISSANCE

TELEPHONE

GSM

E-MAIL

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.: OUI NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE : OUI NON

une troupe de jeunes OUI, - une troupe d'adultes OUI

TAILLE TEE SHIRT : S - M L XL (biffer les mentions inutiles)

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.

Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

**SIMPLEMENT AVOIR ENTRE 11 et 17 ANS À LA DATE DU STAGE
(29 OCTOBRE 2022)**

**Le prix est de 70 € pour les membres de l'ucw et 100€ pour les autres
Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.**

Au compte : BE27 0004 1272 2973

Date limite d'inscription : 15 octobre 2022

Tenue : sombre et décontractée (chaussures souples, basket, tee shirt, etc...)

SIGNATURE DES PARENTS

DATE

.....
.....

.....

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :

Patricia Poleyn - Rue du Seigneur, 32/16 - 7170 La Hestre

Adresse mail : patriciapoleyn@yahoo.fr - 0496/26.74.62

Formulaire aussi disponible sur le site www.ucwallon.be/formation

Li p'tit mot de Profèsseûr Etike



Li walon a wårdé bin dès manîres di l'ancyin francès, qui l'francès d'asteûre a pièrdou. Par ègzimpe, li plèce de pronom, qui dj'enn'a dèdja tot plin djâzé chal.

Francès : *J'ai dû le renfermer*

Ancyin francès : *Je l'ai dû renfermer*

Walon : *Dji l'a d'vou rèsèrer.*

Li walon a wårdé deûs tins del conjugézon qui l'francès a pièrdou (sâf divins lès scriyédjes dès bètchous sincietés), c'est l'passé simpe et l'imparfèt de subjonctif. I fât dire qu'è walon, li passé simpe est vrèmint simpe et pus-âhèye a wårder, la qu'à singulier, c'est tofér -a po tos lès vèrbes et qui l'pluriel est l'minme qui l'imparfait. Insi, « nous savis » est tot l'minme pus-âhèye qui « nous sûmes » !

Po l'subjonctif imparfèt, c'è-st-ine ôte père di mantches, ca l'pluriel divint todi pus mâlâhèye a

fé m'ni foû del boke : « tchantahise », cwand ci n'est nin « dihahise » et poqwè nin « hah'lahise » ! Si bin qu'on-atake a-z-ètinde « tchantise » qu'è-st-ine fâte, bin sûr, mins qu'èst brâmint pus-âhèye a dire et qui n'djinne nin l'orèye walone. Ca, si vos-ad'mètez : « Falève-t-i qu'vos brèyise insi ? », (èl plèce di : qu' vos brèyahise), voste orèye n'ad'mètreût nin l'prézint, come el fêt l'francès : « Falève-t-i qu'vos brèyése ? ».

Bin sûr, tchantise et brèyise n'ègzistèt nin, et sont dès fâtes, come direût l' « grammairien » et s'n-a-t-i nin twèrt de sayi de fé bin djâzer. Mîns li « linguiste », lu, î veûrè « une évolution de la langue parlée », çou qui fêt qu'on lingådje vike.

A vos de vèyi d'qué costé qui v's-èstèz.

Et mi ? Ma fwè, dji so todi pus volti de costé d'çou qui vike !

Fédération Culturelle Wallonne et Picarde du Hainaut



Aux responsables des cercles dramatiques wallons et des associations littéraires :
Vous avez :

- Une troupe de jeunes (8 à 18ans) ou
- Quelques jeunes désireux de s'exprimer en wallon dans un sketch ou une récitation

Alors cela vous intéresse :

Fédération Culturelle Wallonne et Picarde du Hainaut

Festival des Jeunes Myriam Bienvenu
Spectacle wallon

Centre Culturel de Couillet
Rue Emile Vandervelde 2-4

Samedi 22 octobre 2022 à 14h

Si vous avez une troupe de jeunes et souhaitez participer
Contactez dès maintenant notre secrétariat

secretariat@fcwph.be

Entrée : 5€ - 12 ans : Gratuit

www.fcwph.be

Il ne s'agit pas d'un concours mais d'une mise en valeur des jeunes qui sont l'avenir de notre théâtre wallon.

Des récompenses, les mêmes pour tous les participants, sont prévues.

Afin d'organiser ce festival dans les meilleures conditions (programme, horaires,...), nous vous saurions gré de faire parvenir votre inscription avant le 1^{er} octobre 2022 à notre secrétariat

LE CONGRÈS À KLAGENFURT

22 – 24 juillet 2022

Mohorjeva, Viktringer Ring 2

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'ALCEM

Klagenfurt, 24 juillet 2022

Présents :

Membres individuels :

Berengier Pierrette,
Ciprès Maria,
Desecot Giles,
González-Quevedo Roberto,
Jug Manuel,
Lunardo Andrea,
Navarro Ciusé,
Reig Felip,
Sturm Marjan,
Zwiter Eva.

Associations représentées :

Academia de la LlinguaAsturiana,
Consello d'a Fabla Aragonesa,
Felibrige,
Istituto Lingua Veneta,
Zveza Slovenskih Organizacij (Na Koroškem)

Excusés : Union Culturelle Wallonne, Diegu
Corraïne et Paul Lefin.

- **Rapport moral** du président : voté à l'unanimité.

- Rapport d'activité de la **secrétaire générale** : voté à l'unanimité.
- Rapport financier du **trésorier** : voté à l'unanimité.
- **Une minute de silence** a été respectée à la mémoire de nos membres défunts (Boris Pahor, président d'honneur, Robert Rousset, ancien trésorier et Claude Fiorenzano).
- Exposition par le trésorier des problèmes administratifs avec la banque. Notre association étant une association de fait (non déclarée) n'a plus le droit d'avoir un compte en banque. Il a donc été décidé de déclarer l'association et de changer de banque car la notre impose des frais très élevés.
- Il faut pour cela réfléchir à la meilleure façon d'agir : sans doute la déclaration en France et une banque spécialisée pour les associations. Pour cela, il faudra adapter nos statuts et nous devons nous réunir en assemblée générale, par zoom à la rentrée. En attendant, il a été demandé au trésorier d'ouvrir un compte à son nom et de transférer notre avoir sur ce compte afin qu'il ne soit pas bloqué comme le laisse entendre notre banque actuelle.

- **Le bureau et le conseil fédéral ont été élus comme suit** (à l'unanimité) :

Président d'honneur : Paul Lefin
Président : Roberto González-Quevedo
Vice-présidents : – Eva Zwitter
– Francho Nagore
Secrétaire général : Pierrette Berengier
Trésorier : Gilles Désécot
Secrétaires territoriaux :
Autriche : Manuel Jug
Belgique : Paul Lefin
Espagne : Maria-Angeles Ciprès-Palacin
France : Philippe Reig
Italie : Diegu Corraïne
Portugal : António Barbolo-Alves

Des résolutions ont été votées pour l'Espagne (Asturies et Aragon), la France, l'Italie. (Textes joints).

- **Le prochain congrès** aura lieu en 2024 à Arles. Les dates seront précisées bientôt.

La séance a été clôturée à midi.

La secrétaire générale
Pierrette Berengier



Résolution Aragon

Le XXVI^e Congrès de l'Association des langues et cultures européennes menacées (A.L.C.E.M.) réuni à Klagenfurt (Autriche) du 22 au 24 juillet 2022 demande instamment au gouvernement d'Aragon de prendre les mesures suivantes :

- 1- Inclure le statut co-officiel de la langue aragonaise dans le Statut d'Autonomie de l'Aragon ou, à défaut, arbitrer une sorte de reconnaissance institutionnelle ayant des effets similaires à ceux du statut de co-officialité de la dite langue.
- 2- Prendre des mesures efficaces qui promeuvent la langue aragonaise dans son ensemble de manière réelle et durable.
- 3- Qu'il respecte et applique la réglementation existante favorable à la reconnaissance et au développement de l'aragonais, déjà présente dans différentes lois et dispositions légales.

Résolution Asturies

Le XXVI^e Congrès de l'Association des langues et cultures européennes menacées (A.L.C.E.M.) réuni à Klagenfurt (Autriche) du 22 au 24 juillet 2022

considérant

– qu'en 2020 et au début de 2022, une négociation historique a été menée dans les Asturies entre les partis politiques du Parlement asturien pour réformer le statut d'autonomie des Asturies et obtenir la coofficialité de la langue asturienne.

– qu'enfin, malgré les efforts de certaines forces politiques, l'accord n'a pas été possible en raison de problèmes méthodologiques dans la négociation, tels que l'introduction de questions politiques non linguistiques et l'incapacité de réaction et de négociation des forces politiques favorables à la langue asturienne.

– qu'en tout état de cause, la question est toujours en suspens et doit être traitée en 2023, après les élections régionales dans les Asturies.

– que toutes les forces politiques et les groupes parlementaires doivent valoriser les droits linguistiques des Asturiens comme une question socialement transversale qui dépasse les stratégies partisanes spécifiques.

demande

au Président de la Principauté des Asturies, au Président de la Xunta General de Principado et à tous les groupes parlementaires de la Xunta General, d'adopter une position claire quant à la solution juridique définitive de la question linguistique, conformément à la disposition constitutionnelle de l'art. 3.2 de la Constitution espagnole, position qui ne peut être autre que la déclaration de l'asturien comme langue officielle des Asturies.

alcem

Résolution Italie

26^{ème} Congrès de l'Alcem (Associacion Langues et Cultures Européennes Menacées) - Klagenfurt, 22-24 juillet 2022

RISOLUZIONE ALCEM 2022 PER LO STATO ITALIANO

AL CAPO DEL GOVERNO ITALIANO
AL PRESIDENTE DELLA CAMERA DEI DEPUTATI
AL PRESIDENTE DEL SENATO
AL PRESIDENTE DELLA REPUBBLICA ITALIANA

Considerata l'attuale legislazione ONU, del Consiglio Europeo, della Unione Europea, dello Stato Italiano, ed in particolare:

- Convenzione di Oviedo o per la protezione dei diritti dell'uomo e della dignità dell'essere umano nei confronti dell'applicazioni della biologia e della medicina
- "Convenzione-quadro per la protezione delle minoranze nazionali" – Consiglio d'Europa
- Promozione delle minoranze Etniche e Linguistiche del Veneto
- Legge italiana n.º302 del 1997, "Ratifica ed esecuzione della Convenzione-quadro per la protezione delle minoranze nazionali, fatta a Strasburgo il 1º febbraio 1995"
- Convenzioni del Consiglio d'Europa
- Costituzione Italiana
- Legge 482/1999 sulla protezione delle minoranze linguistiche storiche
- Statuto Regione Veneto del 2012
- Statuto Regione Veneto del 1971
- Legge Regionale del Veneto no. 8 del 13 aprile 2007 « Protection, valorisation et promotion du patrimoine linguistique et culturel vénitien »
- Legge della Région autonome del Friuli-Venezia Giulia n. 5 del 17 febbraio 2010 « Valorisation des dialectes d'origine vénitienne parlés dans la région du Frioul Vénétie Julienne »
- Riconoscimento al Popolo Veneto dei diritti di minoranza nazionale- legge regionale veneta n. 28 del 13 dicembre 2016 (BUR N.

120/2016)

- Ricorso del Governo contro la L.reg.Veneto n.28 del 2016 (G.U. 20 febbraio 2017)
- Ricorso del Governo contro la L.reg.Veneto n.28 del 2016 (BUR 24 febbraio 2017)
- Comunicato Stampa del Governo sul ricorso contro la L.r.Veneto n.28 del 2016

Al fine di rendere effettiva l'applicazione dei diritti linguistici e culturali di tutti i cittadini ALCEM riscontra la necessità che il legislatore italiano si attivi con urgenza per:

1 – implementare la legge sul riconoscimento e tutela delle minoranze linguistiche includendo tutte le lingue riconosciute tali dall'Unesco con codice ISO 639-3, e quindi aggiungendo all'elenco delle lingue attualmente riconosciute anche le seguenti: *Emilian (egl)*, *Ligurian (lij)*, *Lombard (lmo)*, *Napoletano-Calabrese (nap)*, *Piedmontese (pms)*, *Romagnol (rgn)*, *Sicilian (scn)*, *Slavomolisano (svm)*, *Venetian (vec)*.

2 – rendere co-ufficiali le lingue minoritarie e rendere equivalente la presenza e l'uso di queste lingue nei rispettivi territori storici rispetto alla lingua italiana in tutti gli ambiti pubblici e scolastici. La mancata implementazione di questa politica è da considerarsi come "assimilazione forzata", che porta inesorabilmente alla scomparsa del patrimonio linguistico e pertanto un vero e proprio etnocidio, un comportamento contrario ai diritti dei popoli inferiore come gravità solamente al genocidio, perché pur non eliminando fisicamente le persone in base all'appartenenza etnica, ottiene lo stesso risultato finale: la scomparsa di una etnia.

3 – la legislazione italiana non specifica quale sia l'ente titolare per il riconoscimento delle "minoranze nazionali", ma demanda tutte le materie non specificate alle Regioni. Pertanto il riconoscimento della "minoranza nazionale veneta" avvenuto nel 2016 da parte della Regione Veneto è da considerarsi valido, e anche se tale legge è stata annullata a seguito ricorso del Governo, non è possibile annullare tale riconoscimento. Pertanto è necessario che il legislatore proceda a definire l'ente preposto al riconoscimento delle minoranze nazionali ed

in ogni caso approvare una nuova legge attuativa a seguito del riconoscimento della minoranza nazionale veneta avvenuto nel 2016.

Résolution pour la France

Le Congrès de l'Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées (Alcem), réuni le dimanche 24 juillet 2022 à Klagenfurt (Autriche) demande instamment que :

- soit assuré le lien entre tous les niveaux d'enseignement, du primaire au supérieur.

- Pour le primaire soit assurée et satisfaite la demande réelle du primaire pour chaque académie afin d'aboutir à un soutien effectif du développement de l'enseignement des langues régionales et que soit assuré le suivi d'une année sur l'autre.

Pour le secondaire,

- soit proposée une initiation généralisée dès la 6^e aux langues régionales. Cette initiation aurait pour objectif pédagogique de faire prendre conscience aux élèves de l'existence et de l'utilité – la nécessité – de cette filière ;

- soit donnés aux responsables

d'établissements des moyens adaptés pour la mise en place des « spécialités » et cela, de façon équitable entre tous les établissements ;

- soit défini un véritable statut de langue vivante pour les langues régionales ;

- soit donnés des moyens adaptés à la réalité des mises en place effectuées pour le baccalauréat et que soit assuré le suivi après le secondaire vers l'enseignement supérieur ;

- soit améliorées les orientations liées aux matières optionnelles pour le baccalauréat et que soit restauré le caractère bonifiant de l'épreuve de LVC ;

- que soit établi un dialogue avec les professeurs et créé un comité de pilotage pour le suivi des élèves ;

- soit proposée une option langue régionale pour les filières techniques. Actuellement, seule la filière « Hôtellerie / Restauration » le prévoit.

Pour l'enseignement supérieur, le Congrès de

l'Alcem :

- attire votre attention sur l'impact dû à la dégradation de la situation au Lycée sur le vivier d'étudiants susceptibles de choisir un cursus de licence en langue régionale, en vue de se présenter aux concours du primaire (CRPE) et du secondaire (CAPES et agrégation) ;
- souligne, l'inégalité entre les académies. En effet, par exemple, seules les deux universités de Toulouse et Montpellier offrent un cursus complet, de la licence au doctorat, pour tout le Sud, là où il y a encore quelques années de tels cursus existaient dans d'autres universités (Nice et Pau).

Si nous nous permettons d'insister sur ces points, c'est pour souligner les inquiétudes du corps enseignant en secondaire et les difficultés rencontrées très concrètement par les élèves et les enseignants. Nous serons vigilants sur le suivi du déroulement du « Grand oral ».

En marge de ces demandes, l'Alcem vous saurait gré de ne pas perdre de vue l'article 30 de la *Convention nationale des droits de l'enfant de 1989*, censé protéger le droit humain à pouvoir vivre dans sa langue. Nous avons insisté sur ce point l'année dernière et nous n'avons pas eu de réponse.

Nous espérons que vous voudrez bien agir afin que la réalité du terrain soit conforme aux promesses faites, sans perdre de vue que ces demandes s'enracinent dans les Droits de l'homme.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments très respectueux.



LISTE DES CONGRÈS AIDLCM-ALCEM

1° et 2° congrès	1965
TOULOUSE et ANDORRE	
3° congrès	1967
ISSIME	ITALIE
4° congrès	1969
ZURICH	SUISSE
5° congrès	1972
KLAGENFURT	AUTRICHE
6° congrès	1974
USTARITZ	FRANCE
7° congrès	1976
CHÄTILLON	ITALIE
8° congrès	1978
BARCELONNE	ESPAGNE
9° congrès	1980
BAILLEUL	FRANCE
10° congrès	1982
MONTPELLIER	FRANCE
11° congrès	1984
MILAN	ITALIE
12° congrès	1986
KLAGENFURT	AUTRICHE
13° congrès	1987
UVIÉU/OVIEDO	ESPAGNE
14° congrès	1988
LIEGE	BELGIQUE
15° congrès	1990
NICE	FRANCE
16° congrès	1993
LJUBIJANA	SLOVENIE
17° congrès	1995
PERPIGNAN	FRANCE
18° congrès	1997
HUESCA	ESPAGNE
19° congrès	1999
MORLAIX	FRANCE
20° congrès	2001
KLAGENFURT	AUTRICHE
21° congrès	2003
TORRE PELLICCE	ITALIE
22° congrès	2005
MIRANDA	PORTUGAL
23° congrès	2010
BARCELONNE	ESPAGNE
24° congrès	2015
UESCA/HUESCA	ESPAGNE
25° congrès	2018
NICE	France
26° congrès	2022
KLAGENFURT	AUTRICHE

Prochain congrès : **2024**
ARLES **FRANCE**



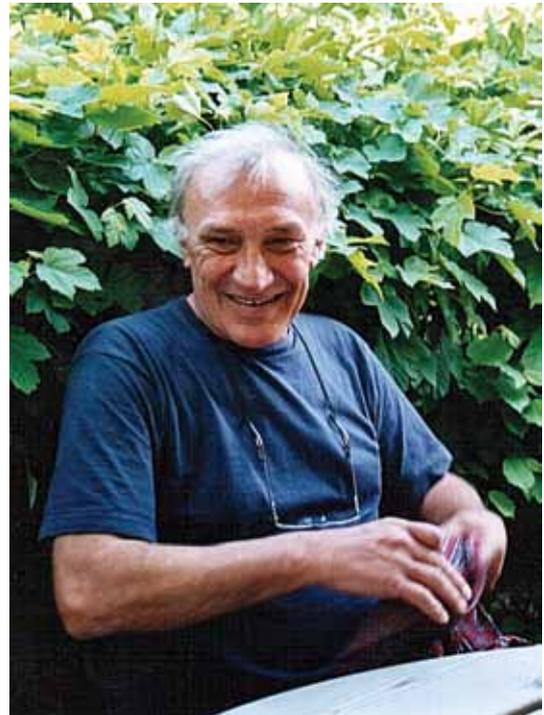
LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

Jacky Adam, *Des Moulins et des Hommes, tome 7*, Le bassin de l'Ourthe revisité, éd. Memory, rue des Tilleuls, 6, 6680 Sainte-Ode, contact@editionmemory.be. 2022, 296 pp., 60 €.

Encore un livre sur les moulins... Mais oui, bien sûr, Jacky Adam persiste et signe. Mais si c'est bien un livre sur les moulins, c'est aussi un livre de l'amitié. C'est en effet une aventure fabuleuse, que cette suite de livres sur les moulins du bassin de l'Ourthe. Une aventure qui lui a demandé des contacts multiples, un travail presque incommensurable, et qui a tissé entre lui et les familles de meuniers, ou d'occupants actuels des moulins, des liens de reconnaissance et d'amitié qui ne se sont pas dénoués.

C'est que les moulins ne servent pas seulement, ou plutôt n'ont pas servi seulement, à moudre la farine, qu'elle soit de froment ou d'épeautre, mais qu'ils sont devenus, au fil des années, le siège d'activités multiples : activités industrielles, moulins à tan, à papier, moulins dont les roues ont activé des forges, ou bien, plus tard, activités liées à la vie rurale, artisanale, maisons d'hôtes, sièges d'associations artistiques ou écologiques.



Amitiés? Voyez la couverture: le moulin d'un matelassier, le père d'Armel Job, qui fut par la suite marchand de grains, un moulin monté sur camion. Mais oui, cela aussi a existé... Et en page 4, un amical message de Gabriel Ringlet, citant un beau texte de Rumi, poète soufi du 13^e siècle : un homme réunit ses trois fils, et leur annonce que le plus sage héritera de ses biens : *Moi, dit le troisième, devant un homme, j'observe mon souffle et reste silencieux. J'utilise la patience comme une échelle pour monter sur le toit du bonheur !* Et Gabriel d'ajouter : *Je crois qu'il s'appelait Jacky, et qu'il a réalisé une œuvre habitée par le souffle, la patience et le silence.*

Un égal souci de notre passé, de cette longue patience des hommes d'Ardenne, des heurs et des malheurs des meuniers – combien d'accidents, le plus souvent mortels, chez les adultes comme chez les enfants, combien de morts lors de la dernière guerre ! Et les liens restés tissés avec les lecteurs ont permis de compléter bien des généalogies, de retracer les départs, les arrivées. Les noms de famille, les noms de lieux aussi, dans leur orthographe incertaine, sont un outil précieux pour l'histoire. Combien de légendes, évoquées au passage, et cette piété de nos gens, dans toute sa naïveté ! Et toutes ces transactions, avec leurs avenants, témoignage précieux sur l'économie de nos provinces. Mais tout

cela ne serait rien sans les superbes photos qui viennent illustrer les textes : visage tannés, ridés, et chacune de ces rides s'est creusée d'un souci, d'une pesante fatigue, avec en bruit de fond, toujours, la chanson de la roue, comme autant de grains d'un chapelet que l'on égrène, le chapelet de leurs joies et de leurs peines, qui devient et qui reste un peu, sous le plume de Jacky, le chapelet de nos joies et de nos peines. Car si ce sont de belles entreprises et de belles audaces qui rendent vie à nos moulins d'aujourd'hui, le « scrîjeû », l'homme au porte-plume, nous rend, le temps de la lecture et du rêve qui la prolonge, partie prenante, et complices, de toutes ces joies, de toutes ces peines.



Emile Gilliard,
Zouprale, Sauvageonne,

poèmes wallons avec adaptation française, 2022, 56 pp.,
Micromania, Bd Roullier, 1,
6000 Charleroi. Traductions en français par l'auteur.

Pour ceux d'entre vous qui connaissent un peu Moustier, Mornimont et leurs environs, ce qui frappe, dès le premier abord, c'est le contraste entre la vallée de la Sambre, avec ses gros villages, ses fermes, son industrie, et les rudes collines qui l'enserrent au sud, depuis les bois de la Marlagne, la Sibérie et le fort St Héribert, jusqu'à Robersart, Tremouroux et le Rabot. Contraste absolu, tel qu'on en trouve chez Giono, dans *Colline*, et chez Ramuz, dans *Si le soleil ne revenait plus*, l'un de ses plus beaux romans. Le thème de ce dernier a d'ailleurs été repris de façon magistrale par Emile Gilliard dans l'une de ses nouvelles.. Les collines, le pays où le soleil pourrait un jour disparaître définitivement, alors que chaque jour les paysans comptent sur son retour. Les collines, c'est le domaine de la vie sauvage, mais aussi d'une liberté absolue, d'une innocence perdue, et de la grande simplicité.

Le titre de ce livre-ci, *Zouprale, Sauvageonne*, joue un rôle important, bien plus qu'anecdotique: l'épouse disparue, c'est la part, chez l'auteur, du mystère, d'une vie autre, différente. Dès son origine, car elle était précisément originaire de ce quartier du Rabot, de la Mouchelote, comme le dit le préambule: *Elle avait vécu à*

la Mouchelote, une maison forestière, écartée de tout habitat et sans route d'accès à l'époque. (...) Ses condisciples la fréquentaient peu, elle n'était pas d'ici. Et, plus loin: Mes poèmes (...) restent confinés à la prime jeunesse de Jeanine, époque qu'elle rappelait journellement en fin de vie. (...) Ce surnom de Zouprale reste attaché, en mon for intérieur, à cette période bénie où j'ai fait sa connaissance et aux divers évènements de son enfance.

Le recueil se trouvera dès lors partagé entre deux thèmes essentiels: le vide que laisse le départ de l'être aimé, et l'appel à son souvenir, à une réminiscence plus forte que la mort. Et l'on peut dire, je crois, que sa retenue, son isolement même, de son vivant – mis à part les derniers temps, où le retour à l'enfance magique et solitaire était prégnant – sont le fondement d'une présence toujours active, les aléas du temps quotidien venant se fondre et se mêler au grand fleuve de l'éternité.

Dji n' vos-a nén rovî, Zouprale, / do tins d' vos catôze ans, / Dji r'wè vos paskéyes di bauchèle (Je ne t'ai pas oubliée, Sauvageonne, / lors de tes quatorze ans, / dans tes agissements de jeunette.) (p. 18)

On-z-èfile dès sovenances à p'tits côps, / come on-z-èfile dès pièles: / on ramoncèle lès-eûres, ozéyes di fleûrs èt d' frûts / ki zoupèlenu ètur lès rukes di spènes. // Mins la l' cwârdia ki spîye, au djoû mètu, / lès pièles si cossauyenu / t-avau l' dérène dès chîjes. (On enfile peu à peu les souvenirs, / comme on enfile des perles. / on entasse les

heures, / riches de fleurs, de fruits, / qui jaillissent entre les buissons d'épines.// Mais voilà le cordon qui se brise, au jour fixé, / Les perles se dispersent au long d'une dernière veillée.)

Rappels, souvenirs...Les objets inanimés eux-mêmes en prennent une densité inaccoutumée, une sorte de présence seconde. Comme si l'on passait d'une image simple, un peu usée par le temps, à la couleur et au relief que prêtent à chacun de ces objets l'usage qu'en faisait l'être aimé. Et cette sorte d'emprise, de prégnance, est encore renforcée par l'*aura* de Zouprale, une façon d'être avec les choses, leur usance, une forme aussi du silence:

Vosse fauteuy èst vûde, pèneûs, diswêbî. / Sacants rôses do djârdén, bèles èt sins manières, come vos, / disflorichenut, one miète au côp., sul tauve. (Ton fauteuil est vide, triste, désorienté. Quelques roses du jardin, / belles et simples comme toi, / se fanent lentement sur la table).(p.8)

Et ce sera son enfance renouvelée en fredonnant: *Vos tchantîz cobin, à djoûs, / vos r'veyîz voste èfance, / vos paskéyes dal Mouchelote / èt lès cènes do long d' Sambe. / Vos nadjîz come pèchon ètur inwîyes èt cârpes, / èt vos d'grètîz vos djambes tot coudant dès meûmeûres. / Adon, au niût, gripéye su on p'tit meur, / vos tchantîz po l' lune k'èstéve mièrseule come vos. (Parfois, tu chantais, / tu revoyais ton enfance, / les aventures de la Mouchelote / et celles des rives de Sambre. / Tu nageais comme un poisson entre carpes et*

anguilles. / Tu t'égratignais les jambes à cueillir des mûres. / Au crépuscule, tu grimpais sur un muret, / et tu chantais pour la lune, solitaire comme toi.) (p.15)

A présent, c'est lui qui parle seul, évoquant leur vie commune, pour que le temps passe. *Èt l' paujèrté pèze co pus fwârt / ki l' song ki toke tot-avau m'cwâr. (Et le silence pèse encore plus fort / que le sang qui pèse dans mes veines). (p.20)*

Tristesse de la solitude? Et pourtant, demeure l'assurance de se retrouver un jour, la certitude d'une présence encore, aujourd'hui, dans ces heures grises, dans l'obscurité qui, peu à peu, envahit le jardin:

Vos, li p'tite crapôte dal Mouchelote / èt do fén fond d' l' ûzine. / Ni m' rovîz nèn, lès-ôtes nèrén. / Asteûre ki vos-èstoz lauvau; / djè l'pou bén dire, / dj'a come vosse mwin dissus mi spale. (Toi, la petite fille de la Mouchelote, / du fin fond de l'usine. Ne m'oublie pas, ni les autres. Maintenant que tu es là-bas, je peux le dire, / c'est comme si j'avais ta main sur mon épaule.)

C'est un livre de vie.

Joseph Bodson

Michel Robert, *Sifes, tambourîs èy' ûlôds, Fifres, tambours et*

tromblons. Les marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse en wallon. El bourdon, Charleroi, 2022. Boulevard Roullier, 1, 6000 info@el-mojobe, 328 pp.

Nul ne me paraissait mieux indiqué que Michel Robert pour évoquer les marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Tout d'abord, parce que c'est l'un de nos meilleurs auteurs wallons de l'heure actuelle : il a remporté cinq fois avec sa troupe, *l'Equipe de Gerpennes*, la Coupe du Roi Albert. Et chaque fois, pour la représentation finale, il a écrit spécialement une pièce en un acte. Il a produit bon nombre de textes avec son ami Michel Meurée. Il est lauréat du prix triennal d'écriture dramatique en wallon, marcheur, bien sûr, et administrateur du *Musée des Marches* à Gerpennes. Gerpennes, avec Sainte Rolende, en est l'un des hauts lieux. Ma mère, dont la famille habitait Grands Champs (Grontchon), un quartier de Farciennes aujourd'hui disparu, m'a raconté bien souvent que, la nuit de la fête de sainte Rolende, aux petites heures, on entendait sur la route, devant chez eux, les pas pressés des pèlerins de sainte Rolende. Mon grand-père, sans être marcheur, avait récolté le surnom de Tambour-major, grâce à son bagout.

Oui, si vous regardez la carte en page 4 de couverture, vous verrez que le territoire où se répartissent nos

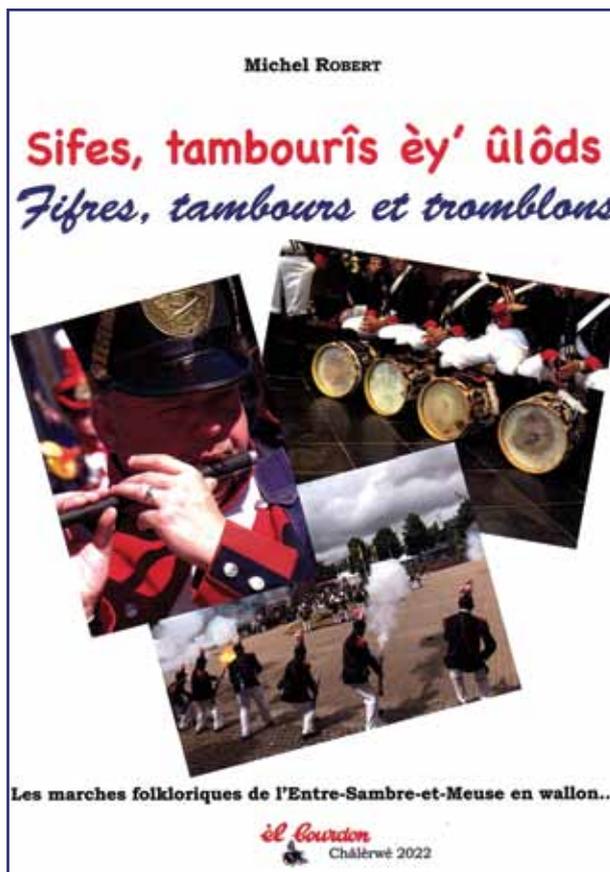
marches a la forme d'un cœur, de Fosses à Thuin, de Jumet à Couvin, et que Gerpennes se trouve pour ainsi dire au cœur du cœur. En 2012, un certain nombre de ces marches ont été inscrites au *Patrimoine de l'UNESCO*. Mais que faut-il donc pour qu'une marche soit une marche ? Pourquoi, par exemple, la Sainte Gertrude de Nivelles n'y figure-t-elle pas ? Tout simplement ceci : le point de départ doit être le culte d'un saint ou d'une sainte, dont la fête est l'occasion d'un défilé de marcheurs costumés en militaires français du premier ou du second empire, ou encore des volontaires belges de 1830. La musique, et les musiciens, y jouent un grand rôle, tambours, fifres mais aussi tromblons, comme le marque le titre. Et comme nous sommes en pays wallon, chaque compagnie a son « raploû » dans un café de la localité. Bien souvent d'ailleurs, comme c'est le cas à Gerpennes, à Walcourt ou à Fosses, les villages voisins forment chacun leur compagnie. La marche a lieu tous les ans, sauf à Fosses (tous les sept ans).

Tout cela est expliqué en long et en large dans l'ouvrage de Michel Robert, une véritable somme. Autres points importants : une place peut être réservée à la cavalerie. En certains endroits, les emplois honorifiques, tambour-major par exemple, sont mis aux enchères. Ailleurs, ils sont élus, et peuvent le rester à vie. Les comités doivent aussi veiller à éviter les excès, de boissons surtout : il faut dire que les marcheurs se mettent en route aux petites heures, et qu'ils sont attendus dans tous les

cabarets qui se trouvent sur leur route. Mais il est rare que les incidents soient vraiment graves.

L'origine des marches est obscure, elles remontent pour le moins au Moyen-Age. Les saints étaient notamment invoqués contre les épidémies, mais aussi, saint Feuillen par exemple, contre les sécheresses persistantes. Dans la plupart d'entre elles, la châsse contenant les reliques du saint ou de la sainte est portée à bras d'hommes, et la fonction – l'une des fonctions - de l'escorte militaire devait être de protéger le cortège dans les périodes troublées. Les marches ont souffert d'une période de latence sous Joseph II et sous la Révolution française, pour reprendre leur essor par la suite.

Mais l'essentiel n'est pas là : l'essentiel, il se trouve dans le cœur des gens, dans leur attachement à leur région, mais aussi à leur langue. On a écrit bien des chansons en wallon pour accompagner les marcheurs ou pour les célébrer, et si l'on additionne les participants aux marches, on arrive à un total fort impressionnant de *waloncausants* – plusieurs milliers, à vrai dire, et les marches jouent donc un rôle non



négligeable dans la défense et l'illustration de notre langue.

Mais j'ai assez parlé, il est temps de laisser la parole à Michel Robert et à ses invités – bien nombreux, la collection du Bourdon de Jean-Luc Fauconnier, à elle seule, renferme bon nombre de témoignages. Écoutons-le donc, dans ce beau texte qui rend bien l'atmosphère du départ, p.36 (Al môde di nos djins) :

*Qand vént l' printins avou lès chambaréyes, / L' pass'rôse èt lès prumîres feuwéyes du solia, / quand lès mouchons s'ènonnd'nut.../ Di Djerpène à Walcoût, di Tchèss'lèt a Florène, / Dou bourg' a Djumèt an passant par Ôco, / Eyèt tous lès p'tits vilâdjes pa d'la Sambe èt Moûse, / I n'èst nèn rârè d'ètinde pôtyî ô lon èl tchant d'in sife, li ra d'in tamboûr, / i n'èst nèn sbarant di vèy sikèter l' nwêre niût pa dès blankès marones, / Di vèy al pikète du djoû, dès rvènements brotchî foû du brouyârd come / Dès pièrdus al ricache di leû tins.../ Bén râde, is d'véront dès sôdârd's fèyant clatchî lès couleûrs / Didins l'vèt' di nos pachis... On wadjreut dès twèles di mèsses imprèssiàonisses. (in Bertrand Thibaut, *En Marches, Apparté*, page 130)*

A la manière des nôtres : Quand vient le printemps avec les jonquilles, / Lemuguet et les premières flambées du soleil, / Quand les moineaux s'entendent... / De Gerpennes à Walcourt, de Châtelet à Florennes, / D'Ham-sur-heure à Jumet en passant par Acoz, / Et dans tous les petits villages par-delà la Sambre et la Meuse, / Il n'est pas rare d'entendre pointer au loin le chant d'un fifre, Le ra d'un tambour. / Il n'est pas étonnant de voir déchirer la nuit noire par des blancs pantalons. / De voir au lever du jour, des revenants émerger du brouillard comme / Des perdus à la recherche de leur temps... / Bien vite ils deviendront des soldats faisant claquer les couleurs / Dans le vert des prairies... On imaginerait des toiles d'impressionnistes...

A quoi fait écho Robert Mayence, p.42, avec Èm coron ét sès-aprèsses : *Lès jolis bwès sont cafloris, / Lès djon. nes moucons d'sèrt'nut leûs nids / Pou tchip'ler l' preumière arguèdène. / Ègne fèt d'ja l'disconte dès samwènes.*

Mon quartier fait ses préparatifs : Les lilas sont fleuris / Les jeunes moineaux désertent leurs nids / Pour piailler la première ariette. / Heigne fait déjà le décompte des semaines.

On se croirait à l'aube d'une littérature... Mais il est vrai que le premier texte littéraire en néerlandais commence aussi par *Alla vogala singen*, Tous les oiseaux chantent, et le premier texte français, c'est la *Cantilène de sainte Eulalie*... On n'est pas loin des marches.

Roger Foulon, également passionné des marches, les a lui aussi évoquées dans ses ouvrages consacrés à la Thudinie.

Bon. Je m'arrête, ou bien c'est tout le livre de Michel Robert que je vais vous citer. Mais c'est sur un souvenir personnel de Michel Robert qu nous terminerons :

In lindi d'Pôques, p.95 : Mès Guêtes d'in còp print l'parole èt motyî : « Pou pôter l' drapia dèl djon.nèsse, nèn dandjî d'awè l'âdge rèquis ! » / Dj'apice èl vère di bîre ; dji r'lope mi preumî cu blanc...Èy' animè pa in rigodon, dji d'vén l' nouvia pôte drapia dèl Compagnîye Sinte-Rolende di Djèrpène. C'it l'anéye 1969, dj'aveu 15 ans..

Un lundi de Pâques : Mes Guêtres (surnom d'Alfred Mengeot, un ancien officier de la compagnie de Gerpennes) d'un coup prend la parole et dit : « Pour porter le drapeau de la jeunesse, pas besoin d'avoir l'âge demandé ! » / Je prends un verre de bière ; je le bois d'un trait. Et animé par un rigaudon, je deviens le nouveau porte-drapeau de la Compagnie Sainte-Rolende de Gerpennes. C'était en 1969, j'avais 15 ans.

Bien sûr, nos marches, comme d'ailleurs nos représentations théâtrales, ont beaucoup souffert du COVID. Mais les voilà, toujours debout, toujours florissantes. N'entendez-vous pas sonner les premières *arguè*

Bernard Van Vynckt,
Pasquées di curés, Drôles
 d'histoires de cures en wallon
 et leur traduction en français,
 couverture : Rochehaut, de
 Willoos. Préface d'André Férard.
 RCF Sud Belgique, 17, rue
 Louise Billiard, 5000 Namur.
 Tél : 081/400 111. Contact.
 sudbelgique@rcf.be.

Bernard Van Vynckt
 est doyen de Marche-
 en-Famenne, et chaque
 lundi, vous trouverez un
 de ses billets sur RCF Sud
 Belgique. Il y est invité à
 diverses émissions.

Quand j'étais gamin, nous
 guettions le passage du
 facteur ainsi que celui du
 boucher pour apprendre non
 les dernières nouvelles, mais
 les dernières blagues. Mais
 mon oncle, curé à Balâtre et
 puis à Moustier, en récoltait
 pas mal de son côté, aux
 réunions de doyenné, qui
 n'étaient pas tristes. Bernard
 Van Vynckt, en ce domaine,
 succède à l'abbé Henin,
 doyen de Gembloux après
 avoir été professeur à Floreffe, et l'abbé
 Malherbe, curé de Jambes.

Les évangiles, pour leur part, ont parfois
 une bonne dose d'humour, et il est bien
 vrai que l'humour, la drôlerie peuvent
 être de véritables convertisseurs.
 Les religieux de différents ordres qui
 venaient nous prêcher la mission, au
 temps jadis, dans leurs sermons, n'y
 allaient pas de main morte.

L'humour de Bernard Van Vynckt,
 pour sa part, participe pleinement
 du caractère, du tempérament de ses
 ouailles : beaucoup de finesse, un sens

profond du caractère de nos Wallons,
 et une certaine discrétion. Ni encens ni
 eau bénite – ce n'est ni un enterrement,
 ni une messe chantée – mais il y passe,
 avec beaucoup de finesse, un sens
 profond de la solidarité humaine, de la
 pitié pour ceux qui souffrent, l'humour
 est parfois leur dernier refuge. Et c'est
 là, pour ainsi dire, le premier degré de
 l'escalier de la charité. Cela suppose
 aussi un regard lucide sur le monde et

sur soi, une modestie
 aussi, qui pourraient
 en être la seconde
 marche.

Bien sûr, je ne
 vous raconterai pas
 l'une ou l'autre de
 ces histoires. Il y
 manquerait le ton, et la
 mimique, qui en sont
 l'assaisonnement
 indispensable.

Juste une mise en
 bouche, puisque
 nous voilà dans le
 domaine culinaire :
 l'entrée en matière
 de *La chapelle de
 Bocqmont* :

One pitte blanke

tchapèle

Come pièrdûwe vélà su l' tiène.

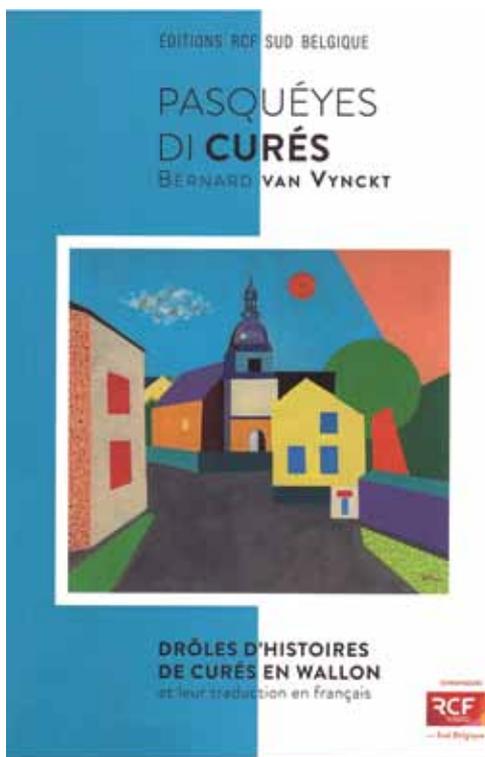
*Tot-autoû saquants sapins èt dès vîs
 tchin.nes*

*L'avoz d'djà vèyu, dispû l' grande vôle
 di Dinant*

Vos qui passe avaur là ?

Si vous en avez l'occasion, faites donc
 le détour pour y lire, sur place, la suite
 du poème. C'est bien mieux que tous
 les commentaires.

Joseph Bodson



*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGS-AUFTRAG

Op rekening met de hand van HOOFGELIETEN of op een in kaart gebrachte per volke
Escripte de la main d'un porteur de fonds dans MAJESTUELLE ou en carte / ordre sur compte par carte
Beim Auslöser mit der Hand von HOOFGELIETEN oder in Karte oder in Karte über den oder über

Gewenstte uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BE90001274040032

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

GEBABEBB

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

U.C.W. EDITIONS ASBL
R. SURLET 20
BE 4020 BRESSOUX

Mededeeling
Communication
Mitteilung

La problématique du répertoire du théâtre en langues régionales romanes de Wallonie

Le théâtre est certainement le conservatoire privilégié de nos langues régionales. Si l'on veut encore entendre du picard ou du wallon, c'est certainement dans la salle de l'une de nos nombreuses « dramatiques » locales qu'il faut se rendre.

Ce théâtre repose avant tout sur le bénévolat ; la plupart de ceux qui s'y consacrent sont des amateurs dans le sens le plus élevé du terme. D'autre part, en raison des aires étroites dans lesquelles les langues régionales sont d'usage, c'est aussi un théâtre qui ne peut avoir qu'une emprise locale, voire régionale, au mieux. En outre, le public de ce même théâtre – qui est rarement le même que celui de son pendant en langue française – désire avant tout se distraire lorsqu'il assiste à un spectacle.

Rappeler ces caractéristiques essentielles confine au truisme ; mais, il ne faut en aucun cas les oublier et encore moins les occulter ou les ignorer.

Le répertoire de ce théâtre dépend bien sûr de ces différentes spécificités et il constitue un problème depuis son apparition au cours du XIX^{ème} siècle.

Ce répertoire doit-il se composer majoritairement de pièces originales ou d'adaptations / traductions d'œuvres rédigées soit dans un parler « frère », soit en langue française voire en langue anglaise. Depuis des décennies, le fléau de la balance s'incline tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Néanmoins, au vu des différents

« calendriers » que nous proposent les troupes, il semble qu'à l'heure actuelle, il penche vers un répertoire où ces différentes adaptations / traductions sont majoritaires.

Il n'est pas question ici de porter un jugement mais plutôt de se poser sereinement et objectivement ces quelques questions.

Est-ce que nos langues régionales romanes sont à même de restituer l'esprit du vaudeville français ou encore l'humour d'une pièce policière anglaise ? Le problème est certainement moins aigu pour ce qui concerne des textes adaptés ou traduits d'une langue régionale de la même aire linguistique.

Est-ce que les pièces originales sont aptes à satisfaire le public traditionnel évoqué ci-dessus ? On comprend que certaines troupes hésitent à monter ce qu'on appelait autrefois les pièces « fortes » qui recueillent un succès d'estime mais vident les salles.

Est-ce que ces créations originales sont en nombre suffisants, sont-elles qualitativement satisfaisantes et suffisamment diffusées pour que les « dramatiques » puissent réaliser un choix plus aisé ?

Ce sont là des questions qui se sont déjà posées par le passé ; mais, elles demeurent toujours aussi pertinentes.

Colloque de la Fête aux Langues de Wallonie

La problématique du répertoire du théâtre en langues régionales romanes de Wallonie

Modératrice: Annie RAK



Programme:

10h00: Accueil des intervenants et du public

10h30-13h00: colloque dans la salle Amercoeur

13h00-14h30: repas (sur réservation)

14h30-18h00: 2 visites guidées en wallon du site (sur réservation uniquement)

Renseignements et réservations: *Èl Môjo dès Walons* (071/643.123)

Adresse: Rue du Cazier, 80, 6001 Marcinelle

Date: le samedi 10 septembre 2022

